

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **82 (1990)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## L'Europe aux marches de la Suisse

A l'heure où nous écrivons ces lignes, des hommes et des femmes discutent et négocient de ce que devra être le futur Espace économique européen (EEE) qui englobera, outre les pays de la Communauté européenne (CE), ceux de l'Association européenne de libre-échange (AELE) dont la Suisse, Liechtenstein probablement compris.

L'un des maîtres-mots de ces échanges, dont le terme a été fixé à fin 1990 au plus tard, est celui de la libre circulation des personnes dans cet EEE. Cette question est donc en étroite relation avec ce qu'il est convenu d'appeler la politique à l'égard des étrangers.

Etrangers, travailleurs étrangers, familles de ces derniers, nationalité (double ou simple), deuxième et – déjà – troisième génération, permis de travail, ... Cette liste non exhaustive permet de saisir pourquoi les syndicats sont parmi les premiers touchés. Logique, par conséquent, que l'Union syndicale suisse (USS) étudie à fond la question, analyse, propose et exprime publiquement son opinion. Banal, de plus, que la Revue syndicale suisse choisisse d'élargir encore plus l'écho que mérite cette façon concrète qu'a l'USS de contribuer à améliorer la politique des étrangers, dans le sens des intérêts des travailleuses et des travailleurs d'abord.

Essayant de creuser les tenants et aboutissants de cette problématique (de l'épineuse question des saisonniers au périlleux sujet de la différenciation de traitement entre nationaux de la CE, de l'AELE, de Yougoslavie et d'ailleurs), nous avons voulu étaler toutes nos cartes sur la table. C'est-à-dire aussi nos doutes et nos hésitations, tels que les mentionnent sans complaisance ci-après deux secrétaires syndicaux responsables de ce domaine, que nous avons interviewés. Et nous n'avons pas oublié non plus la facette purement économique.

Tout aurait-il alors été dit? Que non. Comme rappelé plus haut, les négociations sur l'EEE sont en cours (elles ne concernent pas que la libre circulation des personnes!) et les fédérations de l'USS, surtout celles qui sont les plus concernées par ce problème, poursuivent une réflexion désormais devenue cruciale et urgente. Espérons que ce numéro de la Revue syndicale suisse leur sera, à elles aussi, de quelque utilité. fq